



Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : B. Vandembavière, D. Robe, B. Coupigny, G. Louquet

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :	Lundi 14 h à 16 h	Mardi 17 h à 19 h	Jeudi 14 h à 16 h	Vendredi 14 h à 16 h
---	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--------------------------------

RÉUNION DE CONSEIL DU 17 SEPTEMBRE 2015

Excusés : P. Boulanger, B. Coupigny, D. Henquez qui ont respectivement donné pouvoir à D. Dutertre, S. Tanfin et J.P. Boutoille.

Secrétaire de séance : S. Bouffart.

CRÉATION D'UN PRÉAU DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le conseil municipal a décidé de construire avant l'hiver, un petit préau afin d'abriter les plus jeunes se rendant aux toilettes durant les jours pluvieux. Les premières consultations nous font évaluer son prix à un peu moins de 5000 €.

CONVENTION D'ADHÉSION AVEC LA MÉDECINE DU TRAVAIL DE LA VILLE DE CALAIS

Les employés de la commune seront désormais suivis par le service de la Médecine du Travail de la ville de Calais, l'organisme précédent n'effectuant plus ce type de prestation pour les organismes publics.

INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE MME RENOU

La prise en charge des frais de déplacement de Mme Renou, secrétaire de mairie à Offekerque, remplaçante au secrétariat mairie cet été, a été validée par l'assemblée.

INDEMNISATION EXCEPTIONNELLE DU RECQUES FOOTBALL CLUB ET DES AMIS RÉUNIS

Lors de la fête du 20 juin dernier, célébrant respectivement les 40 et 130 ans des deux associations, il leur a été nécessaire de louer des chapiteaux n'appartenant pas à la CCRA. La commune se propose de prendre en charge ces dépenses exceptionnelles s'élevant à 500 euros.

DEMANDE D'AIDE PARLEMENTAIRE

Une demande sera effectuée auprès de Mme Bouchart, sénatrice pour un montant de 5000 €. Nous souhaitons les affecter à des travaux de peinture dans nos bâtiments.

RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE D'AIDE À LA VOIRIE AU DÉPARTEMENT

Une demande d'aide à la voirie, non accordée cette année, sera renouvelée pour l'année prochaine afin de

financer la suite des empièvements de trottoir Rue Basse, assainissement Rue de la Druèze et Avenue de Cocove.

RECRUTEMENT, EN REMPLACEMENT DE MME DENIS, SOUS LA FORME D'UN CONTRAT CAE

Après examen des différentes candidatures, l'assemblée a décidé de recruter Monsieur Damien Balle, qui pourra également conforter Monsieur Damien Denis lors de travaux lourds.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRE

Deux transferts de fonds entre sections du budget ont été approuvés par le Conseil. Par ailleurs, M le Maire précise que les travaux réalisés cet été dans les écoles ont pu être financés sur nos fonds propres. Les prêts contractés pour les autres travaux et un acompte de 30% sur la DETR vont être débloqués dans les jours à venir.

ELABORATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

En vue de répondre aux obligations légales en matière d'accessibilité pour les personnes présentant un handicap, un agenda a été élaboré pour les dispositions à prendre dans les 3 années à venir. La programmation pour 2016 prévoit un équipement d'aide à l'audition, la réalisation d'un marquage au sol des emplacements réservés et création d'un WC pour le groupe scolaire et la salle des fêtes

TRANSFERT DE COMPÉTENCES ET MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCRA SUITE À LA LOI GEMAPI

Suite à la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des risques d'Inondation) ces compétences seront transférées aux intercommunalités, à la CCRA en ce qui nous concerne. Le conseil accepte ce transfert.

ADHÉSION DE LA CCRA AU « SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES WATERINGUES »

Toujours en raison de la loi GEMAPI, les intercommunalités de notre secteur côtier vont

désormais se regrouper dans un « Syndicat intercommunal des wateringues » afin de gérer les énormes besoins de notre territoire en matière de gestion des eaux. Les 2 départements se désengageant de ces dépenses. Une nouvelle taxe intercommunautaire sera prélevée pour financer les 240 000 euros demandés à la CCRA.

QUESTIONS DIVERSES

☞ Les **différents travaux effectués cet été** (fenêtres et isolation du groupe scolaire) et les réalisations des bénévoles (peintures, fêtes...) ont été évoqués. La municipalité leur adresse ses félicitations et ses remerciements.

☞ Les **prochaines étapes du projet communal de rénovation énergétique** ont été abordées. M le Maire fournit les indications techniques pour la réalisation du silo destiné aux plaquettes de bois. Un permis de construire et un marché public seront prochainement lancés après rédaction du cahier des charges.

☞ **Fusion des syndicats des Eaux de Ruminghem et d'Audruicq.**

Une demande en ce sens a été sollicitée auprès de Mme la Préfète par les 2 syndicats. M le Maire a souhaité que le regroupement, s'il est validé, continue l'entretien de notre vieille station d'épuration jusqu'à ce que la CCRA prenne en charge ce dossier en 2020. Les présidents de ces 2 sections acceptent.

☞ Les **repas de la cantine** sont désormais fournis par l'entreprise API.

☞ La **consolidation effectuée des bas côtés de la Rue Basse** (empierrement et goudronnage) sera revue par l'entreprise Eiffage.

☞ Les **marquages routiers** dévolus à la commune (passages cloutés notamment) ont été réalisés par l'entreprise T1 Hélios pour un montant de 580 euros.

☞ Les **nouveaux panneaux routiers** annoncés (limitation à 30 km/h au niveau du pont de la rue de la chapelle, virage rue Basse) seront prochainement commandés.

☞ Des **rappels à l'ordre pour élagage ou taille de haies** non encore réalisés ont été réitérés.

☞ **L'achat de raticide** en vue de pérenniser la lutte contre les nuisibles va être renouvelé. Ces appâts pourront être retirés en mairie à partir **du lundi 12 octobre 2015**, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

☞ Concernant le **repas des Aînés**, comme l'an dernier, le colis de compensation sera attribué seulement aux personnes âgées, malades, invalides, ou ayant perdu récemment un proche.

☞ M le Maire a présenté au Conseil **un choix de travaux envisageables en 2016.**

Le budget communal ne nous permet d'atteindre qu'un montant compris entre 30 et 40 000 €.

1) *Voirie : seule une rénovation de la place est envisageable (devis de 16 200 €)*

2) *Assainissement et busage rue de la Druèze et réfection d'une partie du trottoir rue basse (angle rue de Zouafques) 22 000 €*

3) *Peinture du groupe scolaire les 3 salles et 2 couloirs (devis de 8600 €)*

4) *Peinture plafond de l'église (devis de 10 500 €)*

5) *Remplacement de l'éclairage avec lampes led dans l'église (devis de 1 750 €)*

6) *Réparation ou remplacement du Pan nord de la toiture de l'église 6 à 9 500 € pour la réparation et 38 000 € pour le remplacement*

7) *Travaux d'accessibilité : marquage au sol des emplacements réservés aux handicapés, achat d'appareil amplificateur pour les malentendants.*

8) *Rénovation ou réfection de la toiture de la salle des fêtes (aucun devis n'est encore demandé)*

9) *Salle des fêtes pose d'une hotte aspirante et achat de matériel pour la cantine ; subvention possible auprès de la CAF (estimation 5000 €).*

☞ **ELECTIONS REGIONALES**

Elles auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Dans le cadre de la **procédure exceptionnelle de révision** des listes électorales mise en place par la loi du 13 juillet 2015, **les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 30 septembre.**